



Compte-rendu

Conseil Communautaire

11 septembre 2014 - 20 heures 30

à Lapleau

L'an deux mille quatorze, le 11 septembre 2014, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Francis DUBOIS, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 38

Date de convocation : 4 septembre 2014

PRESENTS

Délégués titulaires : M. DUBOIS Francis, Mme AVELINO Marie-Claude, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BALES Yvon, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. BOUYGES Daniel, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CORDERO Valentin, M. DATIN Yves, M. DRUON Pascal, Mme ELIGIDO Martine, M. FAUGERAS Noël, M. FAURE Jean-Louis, M. FERRE Charles, M. GONCALVES Jean-François, M. GRANDE Léon, Mme GUICHON Marion, M. HILAIRE Frédéric, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MALLISSARD Jean-Yves, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme SCHWALM Sandrine, Mme SUAUX Marie-Laure, M. SUDOUR Claude M. TAGUET Jean-Marie, Mme TAUTOU Bernadette, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VEYSSIERE Pascal, M. VIGOUROUX Daniel, Mme VILLALBA Liliane, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants :

M. GRATADOUR Marcel.

ABSENTS EXCUSES

M. ESTRADE Pierre, M. CHAILAN Christian.

ABSENTS

/

M. CHAILAN Christian a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis.

Secrétaire de séance : M. CARTIER Philippe.

1 – Réactualisation du tableau du Conseil Communautaire.

La séance est ouverte par Francis DUBOIS, 1^{er} Vice Président. Le Conseil prend acte du nouveau tableau communautaire tenant compte de la désignation automatique prévue par la loi de deux nouveaux Conseillers Communautaires Monsieur Léon GRANDE et Monsieur Didier CASSEZ pour pourvoir aux sièges devenus vacants suite aux décès de Monsieur Yves MAISON et de Monsieur MICHEL PAILLASSOU (articles L273-10 et suivants du CGCT).

EGLETONS	Monsieur	TAGUET	Jean-Marie	T
	Madame	ELEGIDO	Martine	T
	Monsieur	FERRE	Charles	T
	Madame	PEYRAT	Denise	T
	Monsieur	HILAIRE	Frédéric	T
	Madame	VILLALBA	Liliane	T
	Monsieur	DATIN	Yves	T
	Madame	SCHWALM	Sandrine	T
	Monsieur	CASSEZ	Didier	T
	Madame	SUAU	Marie-Laure	T
ROSIERS-D'EGLETONS	Monsieur	BOINET	Jean	T
	Madame	AVELINO	Marie-Claude	T
	Monsieur	ZANETTI	Fernand	T
MARCILLAC LA CROISILLE	Monsieur	BACHELLERIE	Jean-Louis	T
	Monsieur	VEYSSIERE	Pascal	T
	Monsieur	CHAILAN	Christian	T
MONTAIGNAC-ST-HIPPOLYTE	Monsieur	VIGOUROUX	Daniel	T
	Monsieur	BESSEAU	Jean-Claude	T
MOUSTIER-VENTADOUR	Monsieur	BOUYGES	Daniel	T
	Monsieur	PETIT	Christophe	T
SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT	Monsieur	FAUGERAS	Noël	T
	Monsieur	GRANDE	Léon	T
LAPLEAU	Monsieur	DUBOIS	Francis	T
	Monsieur	BALES	Yvon	T
DARNETS	Monsieur	CORDERO	Valentin	T
	Monsieur	FAURE	Jean Louis	T
SOUDEILLES	Monsieur	LAFON	Jean-François	T
	Monsieur	DRUON	Pascal	T
CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE	Monsieur	VALADOUR	Jean-Pierre	T
	Madame	TAUTOU	Bernadette	T
SAINT-HILAIRE-FOISSAC	Monsieur	SUDOUR	Claude	T
	Madame	BOURRIER	Annette	T
SAINT-MERD-DE-LAPLEAU	Madame	GUICHON	Marion	T
	Madame	VEYSSET	Ludivine	S
LA FAGE -SUR- SOMBRE	Monsieur	MALISSARD	Jean-Yves	T
	Monsieur	FLEURETTE	Mathieu	S
LA CHAPELLE SPINASSE	Monsieur	CARTIER	Philippe	T
	Madame	ROPARS	Anne-Marie	S
PERET-BEL-AIR	Monsieur	ESTRADE	Pierre	T
	Monsieur	GRATADOUR	Marcel	S
LAVAL SUR LUZEGE	Monsieur	LANOIR	Jean-Noël	T
	Monsieur	MASSOULINE	Olivier	S
LE JARDIN	Monsieur	GONCALVES	Jean-François	T
	Monsieur	BERGEAL	Gilles	S

Après avoir fait l'appel, Francis DUBOIS demande aux conseillers communautaires de respecter une minute de silence, puis rend hommage à l'action conduite et à l'investissement d'Yves MAISON en tant que Vice-Président chargé de la Culture, du Sport, de la Vie Associative et du PNR, et aux actions menées par Michel PAILLASSOU, Président de la Communauté de Communes depuis le 3 avril 2008, notamment dans le domaine économique, les grands équipements, l'enfance-jeunesse, l'habitat et la valorisation du patrimoine.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Le compte rendu du Conseil Communautaire ne faisant l'objet d'aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

- **SIGNATURE DU REGISTRE DES DELIBERATIONS.**
- **PHILIPPE CARTIER EST DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE.**

2 – Election du Président.

Le doyen d'âge parmi les conseillers communautaires, Jean BOINET, préside la suite de cette séance en vue de l'élection du nouveau Président.

Il lance l'appel à candidature au poste de Président de la Communauté de Communes de Ventadour.

Suite à la déclaration de candidature de Monsieur Francis DUBOIS, le doyen invite le Conseil à procéder au vote à bulletin secret :

- Assesseurs : Jean-Claude BESSEAU et Jean-Noël LANOIR

- Candidat : Francis DUBOIS

- Nombre de bulletins : 38

- Bulletins blancs ou nuls : 13

- Suffrages exprimés : 25

- Majorité absolue des suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- Francis DUBOIS : 25 voix

Monsieur Francis DUBOIS est élu Président de la Communauté de Communes de Ventadour.

3 – Election des Vice-Présidents.

Le Président Francis DUBOIS lance l'appel à candidature aux postes de Vice-Présidents de la Communauté de Communes de Ventadour.

Le Président fait procéder au vote à bulletin secret pour attribuer successivement les fonctions du 1^{er} au 6^{ème} Vice-Président :

. 1^{er} Vice-Président en charge des politiques territoriales (Contrat de Pays, Fonds Européens, Schéma de Cohérence Territoriale, PNR) et de la Communication.

- Assesseurs : Jean-Claude BESSEAU et Jean-Noël LANOIR

- Candidat : Jean-Louis BACHELLERIE
- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 15
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 12

A obtenu :

- Jean-Louis BACHELLERIE : 23 voix

Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE est élu 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes de Ventadour.

. 2^{ème} Vice-Président en charge du tourisme, de la culture, du sport et de la vie associative.

- Assesseurs : Jean-Claude BESSEAU et Jean-Noël LANOIR
- Candidat : Jean-Marie TAGUET

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 12
- Suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 14

A obtenu :

- Jean-Marie TAGUET : 26 voix

Monsieur Jean-Marie TAGUET est élu 2^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de Ventadour.

. 3^{ème} Vice-Président en charge des finances et du développement économique.

- Assesseurs : Jean-Noël LANOIR et Jean-François GONCALVES
- Candidat : Jean-Claude BESSEAU

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 13
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- Jean-Claude BESSEAU : 25 voix

Monsieur Jean-Claude BESSEAU est élu 3^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de Ventadour.

. 4^{ème} Vice-Président en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement.

- Assesseurs : Jean-François GONCALVES et Jean-Claude BESSEAU

- Candidat : Jean-Noël LANOIR
- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 32
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 17

A obtenu :

- Jean-Noël LANOIR : 32 voix

Monsieur Jean-Noël LANOIR est élu 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Ventadour.

. 5^{ème} Vice-Président en charge de l'enfance jeunesse et des affaires sociales.

- Assesseurs : Jean-Noël LANOIR et Jean-Claude BESSEAU
- Candidat : Jean-François GONCALVES

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 8
- Suffrages exprimés : 30
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :

- Jean-François GONCALVES : 30 voix

Monsieur Jean-François GONCALVES est élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Ventadour.

. 6^{ème} Vice-Président en charge des Ressources Humaines.

- Assesseurs : Jean-Noël LANOIR et Jean-Claude BESSEAU
- Candidat : Denise PEYRAT

- Nombre de bulletins : 38
- Bulletins blancs ou nuls : 13
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 13

Ont obtenu :

- Denise PEYRAT : 23 voix
- Valentin CORDERO : 2 voix

Madame Denise PEYRAT est élue 6^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes de Ventadour

4 – Indemnités des élus membres du Bureau communautaire

Il revient au Conseil de Communauté de déterminer les indemnités de fonction affectées au Président dans la limite du plafond indemnitaire fixé par l'article R 5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux indemnités de fonctions des présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale.

• INDEMNITES DU PRESIDENT

Considérant que la population de l'ensemble des communes composant la Communauté de Communes est comprise entre 10 000 et 19 999 habitants,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 24 voix pour, 8 contre et 6 abstentions, décide d'attribuer à Monsieur Francis DUBOIS, Président de la Communauté de Communes, l'indemnité de fonction suivante :

41,75 % (taux maximum de 48,75 %) de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale.

• INDEMNITES DES VICE-PRESIDENTS

Considérant que la population de l'ensemble des communes composant la Communauté de Communes est comprise entre 10 000 et 19 999 habitants,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 35 voix pour et 3 abstentions :

- Décide d'attribuer à M. Jean-Louis BACHELLERIE, 1^{er} Vice-Président, l'indemnité de fonction suivante :

20,63 % de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale.

- Décide d'attribuer à M. Jean-Marie TAGUET, M. Jean-Claude BESSEAU, M. Jean-Noël LANOIR, M. Jean-François GONCALVES, Mme Denise PEYRAT, l'indemnité de fonction suivante :

15,70 % (taux maximum de 20,63 %) de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale.

5– Réactualisation des commissions.

Le président explique que chaque Maire a dû recevoir l'arrêté du Préfet qui précise qu'à compter du premier tour de l'élection partielle de SAINT YRIEIX LE DEJALAT, la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Ventadour sera obligatoirement modifiée.

En effet, en application d'une décision du Conseil Constitutionnel du 20 juin 2014 qui a déclaré contraire à la constitution les accords locaux sur la détermination du nombre et de la répartition des sièges des Conseillers Communautaires, la composition du Conseil Communautaire sera déterminée par les textes.

Monsieur le Préfet fera alors application stricto sensu de la loi selon les modalités de calcul automatique prévues à l'article L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le nombre de conseillers communautaires de la Commune d'Egletons passera alors de 10 à 15, celui de Rosiers d'Egletons restera à 3, celui de Marcillac la Croisille passera de 3 à 2. Toutes les autres communes ne disposeront que d'un seul conseiller communautaire titulaire. Cette nouvelle répartition s'appliquera sans que les conseils municipaux n'aient besoin de délibérer.

Dans un premier temps, pour le bon fonctionnement du Conseil Communautaire, en lien avec le renouvellement du bureau, il est nécessaire de procéder à une réactualisation des commissions, mises en place lors du Conseil Communautaire du 14 avril 2014, jusqu'aux résultats des élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat.

Dans un deuxième temps, suite à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire et lors de la prochaine séance, il sera nécessaire de réactualiser la composition des commissions, sachant que les conseillers communautaires qui deviendront suppléants ne pourront plus faire partie des commissions.

Francis DUBOIS rappelle que les Commissions sont présidées par le Président ou les Vice-Présidents (article 22 du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire adopté en séance le 30 juin 2014). Le Président est membre de droit de chaque commission.

• **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.**

Les membres de la Commission d'appel d'offres élus lors du Conseil du 14 avril 2014, et présidés de droit par le Président de la Communauté de Communes, étaient les suivants :

Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Noël LANOIR,
- Monsieur Francis DUBOIS,
- Monsieur Jean-Louis FAURE,
- Monsieur Jean-Claude BESSEAU,
- Monsieur Jean BOINET,

Membres suppléants :

- Monsieur Fernand ZANETTI,
- Monsieur Noël FAUGERAS,
- Monsieur Daniel BOUYGES,
- Monsieur Charles FERRE,
- Monsieur Pascal DRUON.

En application de l'article 22-III-3^e alinéa du code des marchés publics, il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres

par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Dès lors, le remplacement du titulaire de la CAO puis du suppléant qui a pris la place du titulaire, se fait automatiquement, sans qu'une nouvelle délibération du conseil communautaire ne soit nécessaire.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres sont donc désormais :

Président : Francis DUBOIS

Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Noël LANOIR,
- Monsieur Jean-Louis FAURE,
- Monsieur Jean-Claude BESSEAU,
- Monsieur Jean BOINET,
- Monsieur Fernand ZANETTI,

Membres suppléants :

- Monsieur Noël FAUGERAS,
- Monsieur Daniel BOUYGES,
- Monsieur Charles FERRE,
- Monsieur Pascal DRUON.

- **COMMISSION DES POLITIQUES TERRITORIALES (CONTRAT DE PAYS, FONDS EUROPEENS, SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE, PNR) ET DE LA COMMUNICATION**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Tourisme et Politiques Territoriales élue le 14 avril dernier :

- **Jean-Louis BACHELLERIE,**
- Jean-Marie TAGUET,
- Jean-Louis FAURE,
- Christophe PETIT,
- Pascal DRUON,
- Bernadette TAUTOU,
- Annette BOURRIER,
- Jean-Yves MALISSARD.

Pour que l'intitulé de cette commission soit en cohérence avec le poste de Vice-Présidence, il propose de le modifier de la manière suivante :

Commission des Politiques Territoriales et de la Communication.

La composition de la commission reste pour le moment inchangée, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire.

- **COMMISSION TOURISME, CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Culture, Sport et Vie Associative élue le 14 avril dernier :

- Yves MAISON,
- Sandrine SCHWALM,
- Yves DATIN,
- Christian CHAILAN,
- Christophe PETIT.

Il est donc nécessaire de réactualiser la composition de cette commission, ainsi que de modifier son intitulé pour qu'il soit en cohérence avec le poste de Vice-Présidence de la manière suivante : Commission Tourisme, Culture, Sport et Vie Associative.

La nouvelle composition de la Commission est la suivante, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire :

- **Jean-Marie TAGUET,**
- Sandrine SCHWALM,
- Yves DATIN,
- Christian CHAILAN,
- Christophe PETIT.

- **COMMISSION DES FINANCES.**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Finances élue le 14 avril dernier :

- Francis DUBOIS,
- Marie-Laure SUAU,
- Jean-Pierre VALADOUR,
- Frédéric HILAIRE,
- Jean-Noël LANOIR,
- Jean-Claude BESSEAU,
- Jean-François GONCALVES,
- Pierre ESTRADÉ.

La nouvelle composition de cette Commission est la suivante, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire :

- **Jean-Claude BESSEAU,**
- Marie-Laure SUAU,
- Jean-Pierre VALADOUR,
- Frédéric HILAIRE,
- Jean-Noël LANOIR,
- Jean-François GONCALVES,
- Pierre ESTRADÉ.

• **COMMISSION DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT.**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Aménagement du territoire, Cadre de vie, des Travaux élue le 14 avril dernier :

- Jean-Noël LANOIR,
- Charles FERRE,
- Jean-François LAFON,
- Fernand ZANETTI,
- Philippe CARTIER,
- Yvon BALES.

Pour que l'intitulé de cette commission soit en cohérence avec le poste de Vice-Présidence, il propose de le modifier de la manière suivante :
Commission des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement.

La nouvelle composition de cette commission est la suivante, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire :

- **Jean-Noël LANOIR,**
- Charles FERRE,
- Jean-François LAFON,
- Fernand ZANETTI,
- Philippe CARTIER,
- Yvon BALES,
- Jean BOINET.

• **COMMISSION ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Accueil et Développement Economique élue le 14 avril dernier :

- Jean-Claude BESSEAU,
- Francis DUBOIS,
- Jean-Noël LANOIR,
- Jean-Louis FAURE,
- Martine ELEGIDO,
- Marie-Laure SUAUAU,
- Claude SUDOUR.

La nouvelle composition de cette commission est la suivante, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire :

- Jean-Claude BESSEAU,
- Jean-Noël LANOIR,
- Jean-Louis FAURE,
- Martine ELEGIDO,
- Marie-Laure SUAUAU,
- Claude SUDOUR.

• **COMMISSION ENFANCE JEUNESSE ET AFFAIRES SOCIALES.**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Enfance jeunesse et Affaires Sociales élue le 14 avril dernier :

- Jean-François GONCALVES,
- Marie-Claude AVELINO,
- Daniel VIGOUROUX,
- Denise PEYRAT,
- Jean-François LAFON,
- Liliane VILLALBA.

La composition de cette commission reste inchangée, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire

• **COMMISSION RESSOURCES HUMAINES.**

Francis DUBOIS rappelle la composition de la Commission Ressources Humaines et Communication élue le 14 avril dernier :

- Jean-Louis BACHELLERIE,
- Marie-Laure SUAU,
- Marion GUICHON,
- Jean-François GONCALVES,
- Martine ELEGIDO,
- Jean-Claude BESSEAU.

Puisqu'il a été décidé de transférer les charges relatives à la communication à la Commission Politiques Territoriales, et pour être en cohérence avec le poste de Vice-Présidence, il est proposé de modifier l'intitulé de cette commission de la manière suivante : Commission Ressources Humaines.

La nouvelle composition de cette commission est la suivante, étant entendu que cette composition sera réactualisée suite aux élections partielles de Saint-Yrieix-le-Déjalat et à la nouvelle répartition du Conseil Communautaire :

- Denise PEYRAT,
- Jean-Louis BACHELLERIE,
- Marie-Laure SUAU,
- Marion GUICHON,
- Jean-François GONCALVES,
- Martine ELEGIDO,
- Jean-Claude BESSEAU.

6 – Réactualisation des représentants dans les autres structures intercommunales

- **SYMA A 89**

Le Président rappelle la délibération du Conseil en date du 14 avril 2014 relative à l'élection des représentants au SYMA A89.

Le Président informe le Conseil de la nécessité d'élire un délégué titulaire pour pourvoir au siège devenu vacant suite au décès de Michel PAILLASSOU.

Marie-Laure SUAU demande pourquoi ce n'est pas le délégué suppléant qui vient en remplacement au poste de délégué titulaire.

Le Président explique qu'il s'agit d'un Syndicat mixte et que la procédure de remplacement des délégués titulaires est différente de celle prévue pour la Commission d'Appel d'Offres.

L'article 5 des statuts du SYMA A 89 prévoit en effet que : « *en cas de vacance en cours de mandat (démission, décès...) [d'un délégué] l'EPCI ... procède dans le délai d'un mois à la désignation d'un représentant pour la durée du mandat du dit délégué.*

Les collectivités territoriales ... désigneront également des délégués suppléants pour siéger au Comité Syndical en cas d'empêchement des délégués titulaires. »

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, élit Monsieur Charles FERRE délégué titulaire en remplacement de Monsieur Michel PAILLASSOU. Il est également désigné comme représentant au Bureau du SYMA A 89.

- **MISSION LOCALE**

Le Président rappelle la délibération du Conseil en date du 14 avril 2014 relative à l'élection des délégués à la Mission Locale.

Le Président informe le Conseil de la nécessité d'élire un représentant pour pourvoir au siège devenu vacant suite au décès d'Yves MAISON.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, élit Madame Denise PEYRAT comme déléguée à la Mission locale de l'arrondissement de TULLE.

7 – Ressources Humaines

- **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSISTANT TECHNIQUE DE LA DEMARCHE COLLECTIVE TERRITORIALISEE**

Le Président informe le Conseil que le contrat de chargé de mission pour l'assistance technique de la DCT arrive à son terme le 30 septembre 2014.

Pour finaliser le suivi technique des dossiers DCT engagés et assurer la transition vers la préparation d'un nouveau programme économique dans le cadre des futures politiques territoriales (contrat de pays), il propose de renouveler ce contrat à raison de 17h30 hebdomadaires.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de renouvellement du contrat de chargé de mission pour l'assistance technique de la DCT à raison de 17h30 hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2014.

8 – Dossiers

- **MISE A JOUR DU REGLEMENT DU MULTI-ACCUEIL**

Jean-François GONCALVES présente au Conseil la mise à jour du règlement du Multi-accueil qui s'avère nécessaire pour prendre en compte les modifications suivantes :

- Augmentation de la capacité d'accueil (de 20 à 25 enfants) depuis le 1^{er} septembre 2013 ;
- La nouvelle circulaire CNAF du 29 mars 2014 portant notamment sur la fourniture des couches, produits d'hygiène et cotons depuis le 1^{er} septembre 2014 ;
- Ajout sur la table des matières en pièces jointes remises lors de l'inscription d'un projet pédagogique et d'un livret d'accueil.

Il ajoute que la fourniture des couches, produits d'hygiène et cotons représente un coût supplémentaire pour la Communauté de Communes que l'on ne peut pas répercuter sur les tarifs, mais la CAF s'est engagée à augmenter sa participation en bonifiant ses dotations.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le règlement de fonctionnement du multi-accueil.

9 – Affaires Diverses

- **NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES D'EGLETONS**

Dans le cadre de la nouvelle répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire, la Commune d'Egletons bénéficiera de 5 sièges supplémentaires à compter du renouvellement partiel du Conseil municipal de Saint Yrieix le Déjalat.

Charles FERRE informe le Conseil que le Conseil municipal d'Egletons a élu comme conseillers communautaires :

- 5 conseillers titulaires :
 - Isabelle CAYROU,
 - Annie CARRARA,
 - William TRAEN,
 - Nicolas CONTINSOUZA,
 - Monique FAURE.

- 2 conseillers remplaçants :
 - Mathieu OLIVEIRA,
 - Patricia BAUDOUIN.

Le Président explique que la liste des différentes Commissions sera envoyée aux nouveaux Conseillers Communautaires afin qu'ils puissent réfléchir à celles dont ils souhaiteraient faire partie.

- **PROCHAINE COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Jean-Claude BESSEAU informe le Conseil que la prochaine Commission Economique aura lieu lundi 22 septembre à 15h à Lapeau. Il précise que Charles FERRE et Jean BOINET seront invités à cette réunion pour évoquer la Plan Local d'Urbanisme de Rosiers d'Egletons.

Jean BOINET explique qu'une réunion de présentation du projet de PLU aura lieu le 25 septembre avec le bureau d'études, les partenaires et les services instructeurs. La Conseil Communautaire sera amené à se prononcer sur la validation de certaines zones à caractère économique.

Les PLU étant devenus très restrictifs avec le Grenelle II de l'environnement, les zones que la Communauté de Communes souhaite classer en zone à caractère économique devront être défendues devant les services de l'Etat le 25 septembre.
